A partir du 20/04/2014, la Directive Européenne "nouvelle approche" 2014/31/UE relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique est officiellement d'application dans l'U.E. Elle abroge la 2009/23/CE.

Quels types d'instruments doivent répondre aux exigences de la directive ?

L'article 1.2. de la directive définit les instruments de pesage qui doivent répondre à ces exigences. Ces instruments sont ceux qui sont utilisés dans le cadre de :

- la détermination de la masse pour les transactions commerciales ;
- la détermination de la masse pour le calcul d'un péage, tarif, taxe, prime, amende, ... ;
- la détermination de la masse pour l'application d'une législation, réglementation ou expertises judiciaires ;
- **la détermination de la masse dans la pratique médicale en ce qui concerne le pesage de patients pour des raisons de surveillance, de diagnostic et de traitements médicaux** ;
- la détermination de la masse pour la fabrication de médicaments sur ordonnance en pharmacie et de la masse lors des analyses effectués dans les laboratoires médicaux et pharmaceutiques ;
- la détermination du prix en fonction de la masse pour la vente directe au public et la confection des pré-emballages ;

Quelles sont les obligations pour les instruments devant répondre aux exigences de la directive ?

Pour attester de la conformité aux exigences de la directive, les instruments de pesage doivent répondre en premier lieu à une procédure d'examen UE de type, module B de la directive. Précédemment dénommé "approbation CE de type".

Ensuite:

- soit à une conformité de type sur la base de l'assurance de la qualité de production, module D de la directive (déclaration sous la responsabilité du fabricant que les instruments mis en service sont conformes au type et satisfont aux exigences de la directive sur base de son système qualité évalué et surveillé par un organisme notifié)
- soit à une conformité au type sur base de la vérification du produit (module F de la directive), anciennement dénommé vérification CE**.**

Toutes les balances fabriquées par CAE répondent à l'ensemble des exigences en la matière.

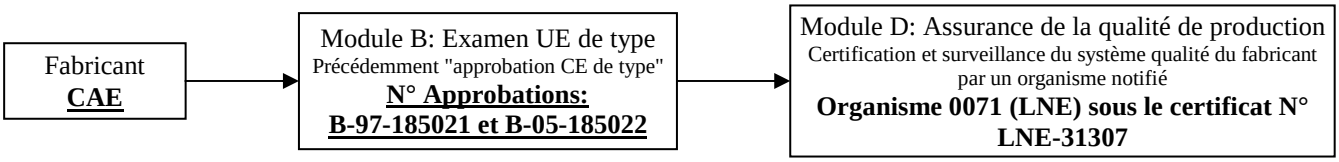

Classe de précision

Les balances CAE sont de classe III suivant la directive 2014/31/UE et la norme EN 45501. Cette classe de précision, classe de précision moyenne, est habituellement utilisée (voire réglementée dans certains pays) dans le cadre des balances utilisées dans le milieu médical pour le pesage de patients.
Dans ce cas, lors de leur mise en service ces instruments doivent porter un certain nombre de marquages obligatoires (cf. Section I.3)

Quelles sont les obligations pour les instruments en service ?

Les instruments de pesage en service doivent être contrôlés périodiquement par des organismes accrédités et agréés afin de vérifier que les mesures de poids respectent les tolérances prescrites dans la norme EN 45501 par l'intermédiaire d'une série d'essais reprises dans cette même norme.

La périodicité et le type d'organisme habilité pour effectuer ces vérifications périodiques dépendent d'un Etat à l'autre suivant la législation qui est en vigueur (cf. le tableau ci-dessous).

Pays	Périodicité du contrôle	Par qui
Belgique	4 ans	Organisme d'inspection accrédité suivant ISO 17020 et agréé par Le Service de la Métrologie belge. http://economie.fgov.be
Conformément à l'Arrêté Royal du 25 juillet 2008 relatif à la vérification périodique et au contrôle technique des instruments de mesure, la vérification est obligatoire tous les 4 ans. (2008011097 - Art. 1) Conformément à l'Arrêté royal du 3 décembre 2009 relatif aux opérations de vérification périodique des instruments de pesage à fonctionnement non automatique, entré en vigueur au 1er janvier 2010, les essais prévus en vérification périodique sont effectués par les organismes d'inspection agréés à cet effet. (2009011520 - Art. 1). Les documents légaux sont repris sur notre site internet à l'adresse http://www.cae.be/fr/verification-periodique/index.html Pour être agréés, les organismes d'inspection doivent être accrédités sur base de la norme NBN EN ISO/IEC 17020. (2009011520 - Art. 2). A l'issue de la séance de vérification périodique, les organismes d'inspection agréés apposent les marques d'acceptation ou de refus. **Depuis le 1er novembre 2010, CAE est accrédité par BELAC en tant qu'organisme d'inspection privé de systèmes de pesage de classe III et classe IIII sous le numéro 415-INSP et agréé par le SPF économie – métrologie sous le numéro P053.** **N'hésitez pas à nous contacter pour effectuer la vérification de vos balances**		
France	1 an	Organisme d'inspection accrédité suivant ISO 17020 (ou 17025) par le COFRAC et agréé par la DIRECCTE Note: les réparateurs doivent être certifiés par le LNE https://www.cofrac.fr http://www.entreprises.gouv.fr http://www.lne.fr
Pays-Bas	Pas de vérification périodique réglementaire. Contrôle aléatoire par l'"Agentschap Telecom"	Agentschap Telecom depuis le 1er janvier 2016 http://www.agentschaptelecom.nl/onderwerpen/metrologie Il existe des organismes de réparation et de vérification reconnus pour mettre en conformité les balances (prévention et/ou correction avant et/ou après inspection de l'Agentschap Telecom)
Allemagne	2 ans	Bureaux légaux. Note: les réparateurs ne peuvent pas procéder à des vérifications et doivent être reconnus par ces bureaux légaux http://www.ptb.de
Suisse	2 ans	L'institut fédéral de Métrologie METAS et/ou offices cantonaux de vérification de la «Métrologie légale» http://www.metas.ch/
Danemark	4 ans	Organisme d'inspection accrédité suivant ISO 17020 et agréé par DANAK www.danak.dk
Finlande	3 ans	Organisme d'inspection accrédité suivant ISO 17020 par FINAS et agréé par TUKES www.finas.fi – www.tukes.fi
Norvège	3 ans	Justervesenet (Service de Métrologie Norvégien) http://www.justervesenet.no
G.D. Luxembourg	3 ans	Bureau Luxembourgeois de la Métrologie (ILNAS) http://www.portail-qualite.public.lu

Ci-dessous, une copie du modèle d'approbation CE de type suivant la directive de pesage et des différentes variantes valables pour les balances CAE hors plateformes de pesée type "PC" et "PA".

Boulevard du Roi Albert II 16
B - 1000 BRUXELLES
Tél. : 02/ 277 74 54
Fax : 02/ 277 54 03
Internet : http://economie.fgov.be
E-mail : metrology.approvals@economie.fgov.be
Numéro d'entreprise : 0314.595.348

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Direction Générale Qualité et Sécurité

Service Métrologie Légale
Réglementation et Approbations de Modèle

Approbation CE de type

B-97-185021

Prolongation

N/Réf : E6/SMD-WMLRAG/DB/2015/VG/002267 **Date : 30/01/2015**

Délivré par: Service Public Fédéral Economie, P.M.E, Classes Moyennes et Energie
Direction Générale Qualité et Sécurité
Service Métrologie Légale – Réglementation et Approbations de modèle
Boulevard du Roi Albert II, 16 - 1000 Bruxelles
Numéro d'organisme notifié : 0195

En application de: Arrêté royal du **4 août 1992** tel que modifié par l'arrêté royal du **28 janvier 1994** et par l'arrêté royal du **07 mai 2009** portant une nouvelle réglementation relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique, transposant dans le droit belge la directive **2009/23/CE du 23 avril 2009** du Parlement Européen et du Conseil relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique.

Demandeur: **C.A.E. sa**
Rue de Haute Tahée, 25
B-6951 Bande – Belgique
Tél. : 084/ 45 57 70
Fax : 084/ 45 60 77
Internet : http://www.cae.be
E-mail : info@cae.be
Numéro d'entreprise : 0453.454.511

Concernant: Un instrument de pesage électronique, à fonctionnement non automatique, à équilibre automatique, à indication digitale.
Fabricant: **C.A.E. sa**
Type : **«ARNOLD»**

Caractéristiques: Max : entre **100 kg** et **300 kg**

N_{max} : **4000 e**
Classe de précision : **III**
L'instrument doit porter la mention des limites de températures : **+ 5°C / +40°C**
L'instrument est destiné au pesage de personnes.
La position de la personne (assise et debout) n'influence pas la pesée.
Le récepteur de charge gère les deux positions (assise et debout).
Un système de mémorisation de la mesure peut être activé (avec affichage jusqu'à déchargement du plateau.

Description et documentation: Les différentes caractéristiques et particularités de construction sont décrites dans la documentation reprise en annexe et les certificats d'essai concernés, le tout faisant partie de la présente approbation CE de type n°B-97-185021.

Valable jusqu'au: 31/01/2025.

Bruxelles,

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Qualité et Sécurité
Métrologie

L'Attaché

Vincent GUILLAUME

Le Conseiller

Dirk BILS

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Direction Générale Qualité et Sécurité

Service Métrologie Légale
Réglementation et Approbations de Modèle

Boulevard du Roi Albert II 16
B - 1000 BRUXELLES
Tél. : 02/ 277 74 54
Fax : 02/ 277 54 03
Internet : http://economie.fgov.be
E-mail : metrology.approvals@economie.fgov.be
Numéro d'entreprise : 0314.595.348

Approbation CE de type

B-97-185021/01

Prolongation variante 1

N/Réf : E6/SMD-WMLRAG/DB/2015/VG/002268 **Date : 30/01/2015**

Délivré par: Service Public Fédéral Economie, P.M.E, Classes Moyennes et Energie
Direction Générale Qualité et Sécurité
Service Métrologie Légale – Réglementation et Approbations de modèle
Boulevard du Roi Albert II, 16 - 1000 Bruxelles
Numéro d'organisme notifié : 0195

En application de: Arrêté royal du **4 août 1992** tel que modifié par l'arrêté royal du **28 janvier 1994** et par l'arrêté royal du **07 mai 2009** portant une nouvelle réglementation relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique, transposant dans le droit belge la directive **2009/23/CE du 23 avril 2009** du Parlement Européen et du Conseil relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique.

Demandeur: **C.A.E. sa**
Rue de Haute Tahée, 25
B-6951 Bande – Belgique
Tél. : 084/ 45 57 70
Fax : 084/ 45 60 77
Internet : http://www.cae.be
E-mail : info@cae.be
Numéro d'entreprise : 0453.454.511

Concernant: Un instrument de pesage électronique, à fonctionnement non automatique, à équilibre automatique, à indication digitale.
Fabricant: **C.A.E. sa**
Type : **«ARNOLD»**

Variante: Cette variante présente le développement d'une nouvelle électronique, et dispose de nouvelles fonctionnalités, à savoir :

Un dispositif de tare.
Des étendues multiples.
Des nouvelles limites de températures : **0°C / +40°C**

Description et documentation: Les différentes caractéristiques et particularités de construction sont décrites dans la documentation reprise en annexe et les certificats d'essai concernés, le tout faisant partie de la présente approbation CE de type n°B-97-185021/01

Valable jusqu'au: 31/01/2025.

Bruxelles,

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Qualité et Sécurité
Métrologie

L'Attaché

Vincent GUILLAUME

Le Conseiller

Dirk BILS

Boulevard du Roi Albert II 16
B - 1000 BRUXELLES
Tél. : 02/ 277 74 54
Fax : 02/ 277 54 03
Internet : http://economie.fgov.be
E-mail : metrology.approvals@economie.fgov.be
Numéro d'entreprise : 0314.595.348

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Direction Générale Qualité et Sécurité

Service Métrologie Légale
Réglementation et Approbations de Modèle

Approbation CE de type

B-97-185021/02

Prolongation variante 2

N/Réf : E6/SMD-WMLRAG/DB/2015/VG/002269 **Date : 30/01/2015**

Délivré par: Service Public Fédéral Economie, P.M.E, Classes Moyennes et Energie
Direction Générale Qualité et Sécurité
Service Métrologie Légale – Réglementation et Approbations de modèle
Boulevard du Roi Albert II, 16 - 1000 Bruxelles
Numéro d'organisme notifié : 0195

En application de: Arrêté royal du **4 août 1992** tel que modifié par l'arrêté royal du **28 janvier 1994** et par l'arrêté royal du **07 mai 2009** portant une nouvelle réglementation relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique, transposant dans le droit belge la directive **2009/23/CE du 23 avril 2009** du Parlement Européen et du Conseil relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique.

Demandeur: **C.A.E. sa**
Rue de Haute Tahée, 25
B-6951 Bande – Belgique
Tél. : 084/ 45 57 70
Fax : 084/ 45 60 77
Internet : http://www.cae.be
E-mail : info@cae.be
Numéro d'entreprise : 0453.454.511

Concernant: Un instrument de pesage électronique, à fonctionnement non automatique, à équilibre automatique, à indication digitale.
Fabricant: **C.A.E. sa**
Types : **«ARNOLD» «CHARLY» «OSCAR» «CORY» «SUZY»**

Variante: Cette variante présente le développement de nouveaux récepteurs de charge pour les 5 types d'instruments de pesage électronique cités ci-dessus.

Description et documentation: Les différentes caractéristiques et particularités de construction sont décrites dans la documentation reprise en annexe et les certificats d'essai concernés, le tout faisant partie de la présente approbation CE de type n°B-97-185021/02

Valable jusqu'au: 31/01/2025.

Bruxelles,

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Qualité et Sécurité

L'Attaché

Vincent GUILLAUME

Le Conseiller

Dirk BILS

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Direction Générale Qualité et Sécurité

Service Métrologie Légale
Réglementation et Approbations de Modèle

Boulevard du Roi Albert II 16
B - 1000 BRUXELLES
Tél. : 02/ 277 74 54
Fax : 02/ 277 54 03
Internet : http://economie.fgov.be
E-mail : metrology.approvals@economie.fgov.be
Numéro d'entreprise : 0314.595.348

Approbation CE de type

B-97-185021/03

Prolongation variante 3

N/Réf : E6/SMD-WMLRAG/DB/2015/VG/002270 **Date : 30/01/2015**

Délivré par: Service Public Fédéral Economie, P.M.E, Classes Moyennes et Energie
Direction Générale Qualité et Sécurité
Service Métrologie Légale – Réglementation et Approbations de modèle
Boulevard du Roi Albert II, 16 - 1000 Bruxelles
Numéro d'organisme notifié : 0195

En application de: Arrêté royal du **4 août 1992** tel que modifié par l'arrêté royal du **28 janvier 1994** et par l'arrêté royal du **07 mai 2009** portant une nouvelle réglementation relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique, transposant dans le droit belge la directive **2009/23/CE du 23 avril 2009** du Parlement Européen et du Conseil relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique.

Demandeur: **C.A.E. sa**
Rue de Haute Tahée, 25
B-6951 Bande – Belgique
Tél. : 084/ 45 57 70
Fax : 084/ 45 60 77
Internet : http://www.cae.be
E-mail : info@cae.be
Numéro d'entreprise : 0453.454.511

Concernant: Un instrument de pesage électronique, à fonctionnement non automatique, à équilibre automatique, à indication digitale.
Fabricant: **C.A.E. sa**
Types A : **«ARNOLD» «CHARLY» «OSCAR» «HOMER» «CORY» «SUZY»**
Types B : **«PF»**

Variante: Cette variante présente de nouvelles fonctionnalités, à savoir :

POUR LES INSTRUMENTS DE PESAGE DE TYPE A :
*Une mise à zéro initiale jusqu'à **50 %**.*
Ajout de la fonction de tare prédéterminée.
Des nouvelles limites de températures : **- 10°C / +40°C**

POUR LES INSTRUMENTS DE PESAGE DE TYPE B :
*Une mise à zéro initiale jusqu'à **100 %**.*
Ajout de la fonction de tare prédéterminée.
Des nouvelles limites de températures : **- 10°C / +40°C**

Description et documentation: Les différentes caractéristiques et particularités de construction sont décrites dans la documentation reprise en annexe et les certificats d'essai concernés, le tout faisant partie de la présente approbation CE de type n°B-97-185021/03

Valable jusqu'au: 31/01/2025.

Bruxelles,

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Qualité et Sécurité

L'Attaché

Vincent GUILLAUME

Le Conseiller

Dirk BILS

Ci-dessous, une copie du modèle d'approbation CE de type et de la variante 1 suivant la directive 90/384/CEE valable pour les plateformes de pesée type "PC" et "PA"

Boulevard du Roi Albert II 16
B - 1000 BRUXELLES
Tél. : 02/ 277 74 54
Fax : 02/ 277 54 03
Internet : http://economie.fgov.be
E-mail : metrology.approvals@economie.fgov.be
Numéro d'entreprise : 0314.595.348

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Direction Générale Qualité et Sécurité

Service Métrologie Légale
Réglementation et Approbations de Modèle

Approbation CE de type

B-05-185022

Prolongation

N/Réf : E6/SMD-WML/DB/2014/VG/203727 **Date : 16/12/2014**

Délivré par: Service Public Fédéral Economie, P.M.E, Classes Moyennes et Energie
Direction Générale Qualité et Sécurité
Service Métrologie Légale – Réglementation et Approbations de modèle
Boulevard du Roi Albert II, 16 - 1000 Bruxelles
Numéro d'organisme notifié : 0195

En application de: Arrêté royal du **4 août 1992** tel que modifié par l'arrêté royal du **28 janvier 1994** et par l'arrêté royal du **07 mai 2009** portant une nouvelle réglementation relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique, transposant dans le droit belge la directive **2009/23/CE du 23 avril 2009** du Parlement Européen et du Conseil relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique.

Demandeur: **C.A.E. sa**
Rue de Haute Tahée, 25
B-6951 Bande – Belgique
Tél. : 084/ 45 57 70
Fax : 084/ 45 60 77
Internet : http://www.cae.be
E-mail : info@cae.be
Numéro d'entreprise : 0453.454.511

Concernant: Un instrument de pesage électronique, à fonctionnement non automatique, à équilibre automatique, à indication digitale, avec ou sans des étendues multiples.
Fabricant: **C.A.E. sa**
Type : récepteurs de charge constitués de plateau de pesage de type **PB** et **PC**

Caractéristiques: Max : entre **50 kg** et **3000 kg**
N_{max} : **3000 e**
Classe de précision : **III**
L'instrument doit porter la mention des limites de températures : **0°C / +40°C**
La mise à zéro initiale est autorisée jusqu'à 50% de la portée maximale.

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Qualité et Sécurité
Métrologie

Description et documentation: Les différentes caractéristiques et particularités de construction sont décrites dans la documentation reprise en annexe et les certificats d'essai concernés, le tout faisant partie de la présente approbation CE de type n°B-05-185022.

Valable jusqu'au: 1 janvier 2025.

Bruxelles,

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Qualité et Sécurité
Métrologie

L'Attaché

Vincent GUILLAUME

Le Conseiller

Dirk BILS

Boulevard du Roi Albert II 16
B - 1000 BRUXELLES
Tél. : 02/ 277 74 54
Fax : 02/ 277 54 03
Internet : http://economie.fgov.be
E-mail : metrology.approvals@economie.fgov.be
Numéro d'entreprise : 0314.595.348

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Direction Générale Qualité et Sécurité

Service Métrologie Légale
Réglementation et Approbations de Modèle

Approbation CE de type

B-05-185022/01

Prolongation variante 1

N/Réf : E6/SMD-WML/DB/2014/VG/203728 **Date : 16/12/2014**

Délivré par: Service Public Fédéral Economie, P.M.E, Classes Moyennes et Energie
Direction Générale Qualité et Sécurité
Service Métrologie Légale – Réglementation et Approbations de modèle
Boulevard du Roi Albert II, 16 - 1000 Bruxelles
Numéro d'organisme notifié : 0195

En application de: Arrêté royal du **4 août 1992** tel que modifié par l'arrêté royal du **28 janvier 1994** et par l'arrêté royal du **07 mai 2009** portant une nouvelle réglementation relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique, transposant dans le droit belge la directive **2009/23/CE du 23 avril 2009** du Parlement Européen et du Conseil relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique.

Demandeur: **C.A.E. sa**
Rue de Haute Tahée, 25
B-6951 Bande – Belgique
Tél. : 084/ 45 57 70
Fax : 084/ 45 60 77
Internet : http://www.cae.be
E-mail : info@cae.be
Numéro d'entreprise : 0453.454.511

Concernant: Un instrument de pesage électronique, à fonctionnement non automatique, à équilibre automatique, à indication digitale.
Fabricant: **C.A.E. sa**

Variante: Cette variante présente le développement d'un nouveau récepteur de charge de type **PA** qui dispose de nouvelles fonctionnalités, à savoir :
*Une mise à zéro initiale, jusqu'à **100%**.*
Un ajout de la fonction de tare prédéterminée.

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Qualité et Sécurité
Métrologie

Description et documentation: Les différentes caractéristiques et particularités de construction sont décrites dans la documentation reprise en annexe et les certificats d'essai concernés, le tout faisant partie de la présente approbation CE de type n°B-05-185022/01

Valable jusqu'au: 1 janvier 2025.

Bruxelles,

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Qualité et Sécurité
Métrologie

L'Attaché

Vincent GUILLAUME

Le Conseiller

Dirk BILS

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Direction Générale Qualité et Sécurité

Service Métrologie Légale Réglementation et Approbations de Modèle

Boulevard du Roi Albert II 16
B - 1000 BRUXELLES
Tél. : 02/ 277 74 54
Fax : 02/ 277 54 03
Internet : http://economie.fgov.be
E-mail : metrology.approvals@economie.fgov.be
Numéro d'entreprise : 0314.595.348

Approbation CE de type

B-05-185022/02

Variante 2

N/Réf : E6/WMLRAG/DB/2015/VG/009530 **Date : 26/05/2015**

Délivré par: Service Public Fédéral Economie, P.M.E, Classes Moyennes et Energie
Direction Générale Qualité et Sécurité
Service Métrologie Légale – Réglementation et Approbations de modèle
Boulevard du Roi Albert II, 16 - 1000 Bruxelles
Numéro d'organisme notifié : 0195

En application de: Arrêté royal du **4 août 1992** tel que modifié par l'arrêté royal du **28 janvier 1994** et par l'arrêté royal du **07 mai 2009** portant une nouvelle réglementation relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique, transposant dans le droit belge la directive **2009/23/CE du 23 avril 2009** du Parlement Européen et du Conseil relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique.

Demandeur: **C.A.E. sa**
Rue de Haute Tahée, 25
B-6951 Bande – Belgique
Tél. : 084/ 45 57 70
Fax : 084/ 45 60 77
Internet : http://www.cae.be
E-mail : info@cae.be
Numéro d'entreprise : 0453.454.511

Concernant: Un instrument de pesage électronique, à fonctionnement non automatique, à équilibre automatique et à indication digitale.
Fabricant: **C.A.E. sa**

Variante : La variante concerne :
l'ajout d'un nouveau récepteur de charge supplémentaire pour la gamme de plateau de pesée de type **"PA"**. Ce nouveau plateau dispose d'un dispositif récepteur, équilibreur et transducteur de charge ainsi qu'une électronique spécifique de pesage.

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Qualité et Sécurité
Métrologie

Description et documentation: Des scellements doivent être apposés, d'une part sur les câbles de raccordement entre la carte électronique de jonction (dénommée A100) et les capteurs. D'autre part, une protection physique doit recouvrir les fils de jonction au niveau des connecteurs de la carte électronique (dénommée A100). Cette protection physique devra également être scellée. Enfin, deux scellements latéraux (gauche et droit) devront être également apposés au niveau de la jonction de la partie inférieure et supérieure du récepteur de charge.

Un scellement doit être également apposé au connecteur au niveau de l'indicateur provenant de la carte de jonction.

Les différentes caractéristiques et particularités de construction sont décrites dans la documentation (*) reprise en annexe (*à savoir, les schémas du récepteur de charge, des capteurs, de l'emplacement des scellements décrits aux paragraphes précédents, de la carte électronique de jonction et du dossier reprenant la description fonctionnelle de l'appareil*) ainsi que le rapport d'essai et les photographies concernées (*à savoir, le rapport NAWI effectué le **29/09/2014** portant **n° 20140929480001,*** et toutes les photographies réalisées concernant tous les éléments décrits précédemment), le tout faisant partie de la présente approbation CE de type **n° B-05-185022/02**.

(*): Document de 6 pages, daté du 28/04/2015 fourni par la société CAE portant référence «DOSSIER B-05-185022» et intitulé «VARIANTE 2 : PLATEAU **PA** NOUVELLE FORME DU PLATEAU»

Valable jusqu'au: 1 janvier 2025.

Bruxelles,

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Qualité et Sécurité
Métrologie

L'Attaché

Vincent GUILLAUME

Le Conseiller

Dirk BILS

Ci-dessous, une copie du certificat d'approbation du système qualité délivré, à C.A.E., par le LNE, organisme notifié 0071, dans le cadre de la fabrication des instruments de pesage.

Organisme notifié n°0071
Notified body

LABORATOIRE NATIONAL DE MÉTROLOGIE ET D'ESSAIS

CERTIFICAT D'APPROBATION DE SYSTEME QUALITE

CERTIFICATE OF REGISTRATION FOR QUALITY SYSTEM

N° LNE- 31307 rév. 2 du 15 mai 2019

Annule et remplace le certificat 31307-1

Le Laboratoire national de métrologie et d'essais certifie que le système qualité développé par :
Laboratoire national de métrologie et d'essais certifies that the quality assurance system developed by :

CLOSE AUTOMATION ELECTRO MECANIQUE SA

Rue de Haute Tahée, 25
BELGIUM - 6951 - BANDE - NASSOGNE

pour les activités :
for the activities :

Fabrication des instruments de pesage à fonctionnement non automatique (IPFNA)
Manufacturing process of non automatic weighing instruments (NAWI)

réalisées sur le(s) site(s) de :
performed on the location of :

Close Automation Electro Mécanique (C.A.E.) - Rue de Haute Tahée, 25 - BEL 6951 BANDE

et sur les sites d'installation des instruments de mesure
and on location where measuring instrument are installed

est conforme aux exigences de la Directive 2014/31/UE, module D
complies with the requirements of the Directive 2014/31/EU, module D

Date de début de validité : 15 mai 2019
Effective date *May 15th, 2019*

Date de fin de validité : 16 mai 2022
Expiry date *May 16th, 2022*

cofrac
CERTIFICATION DE SYSTEMES DE MANAGEMENT
Accréditation n°4-0038
Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

Etabli le : 15 mai 2019
Issued on May 15th, 2019

Pour le Directeur Général
On behalf of the General Director

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Signature numérique de THOMAS LOMMATZSCH
ID
Date : 2019.05.15 12:47:09 +02'00'

Thomas LOMMATZSCH
Responsable du Pôle Certification
Instrumentation et Technologies de l'Information

Head of the Instrumentation and IT Certification Department

CIM13-V6-12-2018

Ci-dessous, le modèle de déclaration UE de conformité délivrée pour chaque balance mise sur le marché en conformité avec la directive.

COMFORT IN WEIGHT CONTROL

CE DECLARATION UE DE CONFORMITE

Fabricant	C.A.E. sa Rue de Haute Tahée, 25 - BE-6951 Bande - Belgium

déclare, sous sa seule responsabilité, que l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique, fabriqué en Belgique, mentionné ci-dessous:

Type	
Description	
Numéro de série	
Certificat d'approbation CE de type	
Classe de précision	(III)
Classification comme dispositif médical	Classe I avec fonction de mesure

répond aux dispositions, exigences, directives et normes suivantes:

Directives	
2014/31/UE	Directive relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique
93/42/CEE & 2007/47/CE	Directive relative aux dispositifs médicaux
2014/30/UE	Compatibilité Electromagnétique
2014/35/UE	Basse Tension
2011/65/UE	RoHS 2
Normes harmonisées	
EN 45501	Aspects métrologiques des instruments de pesage à fonctionnement non automatiques
EN 60601-1-2	Compatibilité électromagnétique

Les organismes notifiés (ou autorités de surveillance) procédant à la surveillance et/ou vérification du produit fabriqué ci-dessus sont les suivants:

Directive 2014/31/UE (Module D de l'annexe II)	**Directive 93/42/CEE & amendement 2007/47/CE (annexe V)**
Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE) rue Gaston Boissier, 1 FR-75724 PARIS CEDEX 15 – France N° de l'organisme notifié: 0071 Sous le certificat N° LNE-31307 rév. 2	**KIWA CERMET ITALIA S.P.A.** Via Cadriano, 23 IT-40057 Cadriano di Granarolo (BO) – Italia N° organisme notifié: 0476 Sous le certificat N° MED31418 rev. 0

La conformité de l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique avec les exigences de la directive 2014/31/UE a été constatée par une vérification en conformité avec la norme européenne EN 45501 - 8.3.

La vérification en conformité est valide pour l'emplacement / l'endroit d'utilisation / sphère d'utilisation suivant: **g =**

Bande,

Signature

Olivier CLOSE
Responsable Technique

Chantal LAURENT
Administrateur-délégué